

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01366

Numéro SIREN : 749 935 094

Nom ou dénomination : GROUPE A2E-SADEL-MSE

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/023840

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 30/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/023840**
n° de gestion : **2012B01366**
n° SIREN : **749 935 094 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 30/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GROUPE A2E-SADEL-MSE
265 Rue Antoine Saint-Exupery 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

D

Adresse de l'entreprise 265 RUE

69140 RILLIEUX LA PAPE

Numéro SIRET* 7 4 9 9 3 5 0 9 4 0 0 0 1 3

Période de mois* 1 2

Précédent* 1 2

Néant ☐

		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 1 9		Exercice N-1 13 0 0 9 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	2 800	AC	2 800
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	174 500	CV	174 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	177 300	BK	2 800
					174 500
					174 500
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 923	BY	26 923
	Autres créances (3)	BZ	3 229	CA	3 229
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	31 607	CG	31 607
					25 821
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	61 758	CK	61 758
					86 951
STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	239 058	IA	2 800
					236 258
					261 451
CREANCES	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
DIVERS	Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE		Néant ☐ *		
		Exercice N 2019/2020	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	40 334	37 415
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 536	2 920
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	4 500	4 500
	TOTAL (I)		DL	52 870
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8	8
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	142 785	177 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 798	9 628
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 781	24 480
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	11 016	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	183 388	211 116
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	236 258	261 451
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183 388	211 116
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Exercice N 30/09/19

Néant ☐ *

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
		FG	92 799	FH	FI	92 799	98 684
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	92 799	FK	FL	92 799	98 684
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	58	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	92 857	98 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	13 415	17 925
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	98	359
	Salaires et traitements*				FY	46 300	47 408
	Charges sociales (10)				FZ	30 045	29 548
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	16	10
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	89 874	95 251
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 983	3 435
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)				GP		
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 983	3 435

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 9

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Néant ☐ *

		Exercice N 30/09/19		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH													
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	447	515											
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	92 857	98 685											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	90 321	95 766											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 536	2 920											
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont {	HY	IG												
						produits de locations immobilières									
	(3) Dont {	HP	HQ												
						- Crédit bail mobilier *									
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
						- Crédit bail immobilier									
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
						Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									
	(9) Dont transferts de charges	A1													
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9														
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels						
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	2 800	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX	
	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN		LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U	174 500	8V		8W
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ	174 500	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	177 300	ØH		ØJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	2 800	D7	2 800	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	174 500	ØZ	174 500
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	174 500	2H	174 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	177 300	ØM	177 300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	2 800	EL		EM		EN	2 800
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 800	ØP		ØQ		ØR	2 800

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)				NY	Total général non venant (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	4 500	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	4 500	TS	TT
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 500	UB	UC
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE A2E-SADEL-MSE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	26 923		26 923					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation entièrement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	353		353					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 876		2 876				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	30 151	VU	30 151	VV			
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	7Z										
Autres emprunts obligataires (1)	VG	à 1 an maximum à l'origine	8		8						
	VH	à plus de 1 an à l'origine									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	8A										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8B		8 798		8 798						
Fournisseurs et comptes rattachés	8C		3 883		3 883						
Personnel et comptes rattachés	8D		4 966		4 966						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8E		1 447		1 447						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VW	10 484		10 484						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VX									
	Obligations cautionnées	VQ									
	Autres impôts, taxes et assimilés	8J									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	VI		142 785		142 785						
Groupe et associés (2)	8K		11 016		11 016						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	ZZ										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	8L										
Produits constatés d'avance	VY		183 388	VZ	183 388						
TOTAUX		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL					
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VK									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



GROUPE A2E-SADEL-MSE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 265 Rue Antoine de Saint Exupery
69140 RILLIEUX LA PAPE
749935094 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 2 536 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice2 536 euros

En totalité au compte "autres réserves" ainsi porté de 40.334 euros à 42 870 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 MARS 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Valérie LOPEZ



HERVÉ MEGARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de DIJON

Téléphone : 03 80 72 47 52
Télécopie : 03 80 72 39 16
e.mail : herve.cabmegard@orange.fr

4, Boulevard Georges Clemenceau - 21000 - DIJON

S.A.S. GROUPE AE2 - SADEL - MSE

265 rue Antoine de Saint Exupéry

69140 RILLIEUX LA PAPE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

S.A.S. GROUPE A2E - SADEL - MSE

265 rue Antoine de Saint Exupéry

69140 RILLIEUX LA PAPE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE A.2.E – SADEL - MSE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire Aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été dressés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DIJON, le 28 Février 2020

Hervé MEGARD
Commissaire aux Comptes



BILAN PASSIF

	PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
			30/09/2019	12/30/09/2018	12/30/09/2018		Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)		5 000	5 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport							
	Ecart de réévaluation							
	Réserves							
	Réserve légale		500	500				
AUTRES FONDS PROPRES	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées		40 334	37 415			2 920	7,80
	Autres réserves							
	Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		2 536	2 920			384	13,15
PROVISIONS	Subventions d'investissement							
	Provisions réglementées		4 500	4 500				
	Total I		52 870	50 334			2 536	5,04
	Produit des émissions de titres participatifs							
	Avances conditionnées							
DETTES (I)	Total II							
	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges							
	Total III							
	Dettes financières							
Comptes de Régularisation	Emprunts obligataires convertibles							
	Autres emprunts obligataires							
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		8	8			0	6,52
	Concours bancaires courants		142 785	177 000			34 215	19,33
	Emprunts et dettes financières diverses							
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes d'exploitation							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 798	9 628			830	8,62
	Dettes fiscales et sociales		20 781	24 480			3 700	15,11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Comptes de Régularisation	Autres dettes		11 016				11 016	
	Produits constatés d'avance (I)							
	Total IV		183 388	211 116			27 728	13,13
	Ecart de conversion passif (V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		236 258	261 451			25 192	9,64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

BILAN ACTIF

	ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
			30/09/2019	12/30/09/2018	12/30/09/2018		Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement		2 800	2 800				
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
ACTIF IMMOBILISÉ	Fonds commercial (I)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations		174 500	174 500				
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés							
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts							
	Autres immobilisations financières							
	Total II		177 300	174 500				
	Stocks et en cours							
ACTIF IMMOBILISÉ	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
ACTIF IMMOBILISÉ	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés		26 923	26 923				
	Autres créances		3 229	3 229				
	Capital souscrit - appelé, non versé							
ACTIF IMMOBILISÉ	Valeurs mobilières de placement		31 607	31 607				
	Disponibilités							
	Charges constatées d'avance (3)							
	Total III		61 758	61 758				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		239 058	236 258			2 800	
	Comptes de Régularisation							
	Total IV							
	Ecart de conversion passif (V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		236 258	261 451			25 192	9,64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 963	3 435	452	13,16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	447	515	68	13,20
Total des produits (I+III+V+VII)	92 857	98 685	5 828	5,91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	90 321	95 766	5 444	5,68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 536	2 920	384	13,15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12		Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation		Euros	%
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	92 799		98 684	5 885	5,96
Chiffre d'affaires NET	92 799		98 684	5 885	5,96
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			58	1	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			92 857	5 828	5,91
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			13 415	17 925	25,16
Autres achats et charges externes *			98	359	72,70
Impôts, taxes et versements assimilés			46 300	47 408	2,34
Salaires et traitements			30 045	29 548	1,68
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges		16	10	6	59,82
Total des Charges d'exploitation (II)			89 874	95 251	5,64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 983	3 435	13,16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			
TOTAL	2 800		
Autres participations	174 500		
TOTAL	174 500		
TOTAL GENERAL	177 300		

	Diminutions		Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement			
TOTAL		2 800	2 800
Autres participations		174 500	174 500
TOTAL		174 500	174 500
TOTAL GENERAL		177 300	177 300

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement		2 800			2 800
TOTAL GENERAL		2 800			2 800

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations		Diminutions Montants utilisés	Montant fin d'exercice
		Dotations	Diminutions Montants utilisés		
Amortissements dérogatoires	4 500				4 500
TOTAL	4 500				4 500
TOTAL GENERAL	4 500				4 500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 220
Autres dettes	11 016
Total	16 244

Charges et produits constatés d'avance

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	26 923	26 923	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	353	353	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 876	2 876	
TOTAL	30 151	30 151	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8	8		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 798	8 798		
Personnel et comptes rattachés	3 883	3 883		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 966	4 966		
Impôts sur les bénéfices	1 447	1 447		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 484	10 484		
Groupe et associés	142 785	142 785		
Autres dettes	11 016	11 016		
TOTAL	183 388	183 388		

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 800	
Total général	2 800	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.